Scoop FO-DGFiP 69 :

Quand les facteurs deviennent fiscalistes
Scandaleuse privatisation d'une mission régalienne

Un document ahurissant. Un mémo interne à La Poste, classifié accès restreint, qui décrit comment en 45 minutes, à domicile, les facteurs vont faire notre travail… et encaisser « le paiement de la prestation » !

Ce document daté du 8 février, que FO-DGFiP a diffusé dès le 7, est un OVNI à la DGFiP. En effet, personne ne semblait être au courant dans notre administration. On imagine pourtant facilement que la PDG de la Poste n'a pas pris seul l'initiative de confier à son entreprise les missions régaliennes du Ministère des Finances ! Des intérimaires en charges d'informations relevant pour un fonctionnaire de l'obligation de discrétion professionnelle !

Ce document nous est parvenu en même temps que le Ministre DARMANIN indiquait dans le journal Les Echos que «A Bercy par exemple, beaucoup de choses peuvent changer... ne serait-il pas possible de faire un partenariat avec La Poste pour le traitement de tous les paiements en argent liquide ». Il est donc ici question de la privatisation du maniement d'argent public !

MACRON et DARMANIN sont irresponsables. Leur mépris affiché du statut du fonctionnaire va de pair avec leur intérêt et celui des leurs amis pour la manne financière que représente la privatisation de nos missions.

Enfin, soulignons ici que le planning officiel de CAP 2022 est fictif et mensonger. Les arbitrages devaient se faire au printemps alors que nous constatons que les privatisations sont prêtes !

FO, syndicat libre et indépendant appelle les fonctionnaires de la DGFiP à la riposte. Celle-ci commencera par la grève et la manifestation du **22 mars**, dans l'unité la plus large.

Arrêt des suppressions d'emplois / Maintien des statuts / Maintien des missions / Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

Lyon le 12 février 2018